

Il faut mettre le paquet...

ALAIN MADELIN, président de Démocratie libérale

CANDIDAT à la présidentielle de 2002, le libéral Alain Madelin estime que, dans les banlieues, les investissements de l'Etat « ne sont pas à la hauteur ».

Que reprenez-vous de vos déplacements en banlieue ?

■ **Alain Madelin.** J'en retiens qu'il est possible de faire reculer l'insécurité, la délinquance et la violence. Sur le terrain, on voit des jeunes qui veulent s'en sortir. D'autres qui n'auraient sûrement pas basculé s'ils avaient connu une meilleure école. On voit aussi, du côté des initiatives locales, des éducateurs de la justice ou de la police, une vraie capacité à répondre aux problèmes, pourvu qu'on leur en donne les moyens. Avec la baisse du chômage et le retour de la création d'emplois, il faut mettre le paquet pour aider les jeunes, offrir des parcours de formation à tous ceux qui veulent s'en sortir, offrir aussi aux cités la possibilité de créer des entreprises.

Qu'est ce qui vous inquiète ?

Le mauvais fonctionnement de l'école, la montée de la violence chez les très jeunes, l'embouteillage

et le mauvais fonctionnement de la justice. J'ai accompagné dans des cités chaudes les policiers de la brigade anticriminalité, la BAC. Ils font un métier difficile et, trop souvent, l'objet de menaces précises dirigées contre eux ou leurs familles. Si l'on veut une police de proximité, il ne faut pas hésiter à sanctionner lourdement les auteurs de ces menaces.

Le gouvernement dit-il autre chose ?

Quels que soient les discours, la réalité est différente. J'ai assisté à une audience de flagrant délit au tribunal correctionnel de Paris : un voyou multirécidiviste avait, dans son quartier, menacé un policier et sa famille. Finalement, un jour, il l'avait agressé avec un couteau de 22 cm. Il n'a écopé que de trois mois de prison ferme, et est ressorti libre du tribunal. Quel triomphe, pour les voyous, de l'imaginer le lendemain frimer dans son quartier, et quel découragement pour la police !

Que faire ?

Mettre hors d'état de nuire le noyau dur de cette violence. Il faut se donner les moyens de créer rapidement une palette d'établissements pour pla-

cer les mineurs délinquants dans des centres plus ou moins fermés, adaptés à la gravité des faits reprochés. Dans les centres de placements immédiats, les centres éducatifs renforcés et le nouveau quartier des mineurs de Fleury-Mérogis, j'ai vu qu'il était possible d'être ferme et, à la fois, d'offrir des chances de réinsertion. C'est une affaire de moyens.

Des moyens existent.

Ils ne sont pas à la hauteur. Rien que pour ces établissements, il faudrait une enveloppe que j'estime à trois milliards par an, c'est-à-dire vingt fois moins que les sommes consacrées chaque année par le budget de l'Etat à la SNCF. La sécurité des Français vaut bien ça !

Alors, « tolérance 0 » ?

Il ne faut rien laisser passer et apporter une réponse appropriée dans un délai rapide. Mais, attention ! Pour que l'ordre social puisse être respecté, il faut que, en bas, on ait le sentiment d'une égalité devant la loi, et que le sommet donne l'exemple.

PROPOS RECUEILLIS PAR B.J.